



Actualités / Société

30 janvier 2017 - 10:47

Maintenant qu'il a cédé des ressources professionnelles aux GMF, le CISSS de Laval peut-il encore assumer ses responsabilités?, demande l'APTS

Par Salle des nouvelles



À la suite du transfert par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval de 10 travailleuses sociales des services sociaux généraux vers les groupes de médecine de famille (GMF), l'équipe régionale de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) réclame de la direction qu'elle démontre que l'établissement sera toujours en mesure d'assumer ses responsabilités avec moins de personnel. La Loi sur la santé et les services sociaux oblige en effet chaque centre intégré (CI) à offrir sans frais à la population de son territoire un certain nombre de services, notamment de prévention et de soutien, que les centres locaux de services communautaires (CLSC) risquent de ne plus pouvoir offrir avec des équipes réduites au profit des GMF.

« Nos CLSC sont mis à mal au profit d'une structure médicale privée, organisée autour des priorités de la médecine curative, estime Véronic Lapalme, responsable politique de l'APTS à Laval. Nombre de problèmes requièrent un autre type d'expertise, à laquelle les gens auront plus difficilement accès. Cette nouvelle approche qui fait des médecins la porte d'entrée du réseau va à contre-courant de ce que nous disent les experts des systèmes de santé et de services sociaux, qui préconisent une plus grande autonomie des professionnels. C'est un retour en arrière pour le Québec. »

En 2015, le nombre d'inscriptions des Lavallois au Guichet d'accès à un médecin de famille est monté en flèche, révélant l'ampleur de leur besoin d'accéder aux soins de santé et aux services sociaux. Or les chiffres les plus récents indiquent que 32 % d'entre eux n'ont toujours pas de médecin alors que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) vise à ce que 85 % des Québécois aient un médecin de famille. De toute évidence, le miracle GMF n'a pas eu lieu jusqu'à maintenant mais les besoins sont là.

Services courants du CISSS de Laval

Lors de l'annonce du nouveau programme de financement en avril 2016, il y avait 300 personnes en attente d'un suivi psychosocial aux services sociaux généraux. « Nous avons demandé à la direction de vérifier combien parmi elles avaient un médecin de famille en GMF et pourraient ainsi être transférées en même temps que les travailleuses sociales, relate Véronic Lapalme. On nous a répondu que ce serait environ 280 patients. Or, ce sont plutôt 120 patients qui sont transférés et 180 qui, n'ayant pas de médecin de famille, seront confiés aux sept travailleuses sociales qui constituent désormais l'équipe des services sociaux généraux. »

Les travailleuses sociales étant tenues de prioriser les suivis, certains patients attendent depuis plus de six mois pour leur suivi psychosocial alors qu'avant le transfert vers les GMF, les délais étaient d'environ trois mois.

« Sans compter, ajoute Josée Blanchard, présidente locale APTS à Laval, qu'il n'y a plus de travailleuse sociale à l'accueil psychosocial du CLSC des Mille-Îles, ce qui force la clientèle de l'est de l'île à se déplacer dans un autre CLSC, et qu'il ne reste qu'une travailleuse au CLSC Ste-Rose. Dans ce contexte, comment le CISSS de Laval pourra-t-il offrir des services accessibles, gratuits, de qualité et de proximité, comme l'exige la loi? »

Très préoccupée par ce qui apparaît comme une étape vers le démantèlement des CLSC, l'équipe régionale de l'APTS a posé à la direction du CISSS une série de questions portant notamment sur le sort réservé aux patients vulnérables et sur le coût humain et financier de cette transition. L'équipe syndicale constate que la délocalisation des ressources professionnelles vers les GMF porte un coup dur aux CLSC, au détriment de l'accessibilité des services.

« Tant que nous ne saurons pas comment on entend traiter les problèmes sociaux de la population lavalloise, qui sont bien présents sur notre territoire et qui étaient jusqu'à maintenant du ressort des CLSC, nous demanderons des comptes à la direction du CISSS », souligne Véronic Lapalme.